

**OBJET** : COMPTE RENDU du Conseil d'Administration du 22 mai 2014

**Présents** : BAUDOIN Stéphane - BRUN Margareth - CANRON Frédérique - DELAINE Sylvie - FALLET Antoine - GRAVEY Benjamin - GUEU Christelle - JAWORSKY Gérard - LEVEQUE Christelle - MARTIN David - MAYAYO Cathy - METAIRIE Christiane - POMPONNE Sandrine - RAGUET Nadine - VERRIER Didier.

**Excusés** : BERTRAND Romuald - DUFOUR Olivier - GOBIN Laurent - HERVY Martine - HEUREL Alban - JAWORSKY Danièle - LEVEQUE Sophie - VIGNEZ Nathalie.

**Assistent** : GARCIA Antonin et SOUPIROT Olivier.

La séance est ouverte à 19 h. 15. Le quorum étant atteint (article 11.2 des Statuts), le CA peut délibérer valablement.

➤ **Adoption du PV du 9 janvier 2014 :**

Adopté à l'unanimité des membres présents.

➤ **Adoption de l'ordre du jour :**

Adopté à l'unanimité après y avoir ajouté :

- Secrétaire du Comité
- Remplacement en cas d'absence du Président.

➤ **Trésorerie**

Les clubs de Piney, Vallée Vanne, Vallée Armance et de l'ETAC ont en grande partie régularisé leurs situations financières.

Le retard de paiement des clubs devra impérativement être soldé avant l'Assemblée Générale, et en tout état de cause, avant leur prochaine réaffiliation qui pourrait être suspendue.

Suite au retard pris dans notre comptabilité, le bilan du Comité est en cours mais devrait être finalisé avant la prochaine AG.

➤ **Coupes de l'Aube :**

Ces finales auront bien lieu à Saint Julien les Villas, les 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.

La CDA a déjà pressenti les arbitres devant officier lors de ces finales.

Il conviendra de privilégier l'alternance Masculins – Féminines dans l'ordre de ces finales.

A noter que le Président du Comité sera absent lors de cette manifestation, retenu par l'AG Fédérale.

➤ **Assemblée Générale du Comité :**

Les clubs de Bar sur Seine et de Brienne le Château ont fait acte de candidature pour l'organisation de notre prochaine assemblée. Le club de Bar sur Seine a déjà organisée cette réunion en 2011 et celui de Brienne, en 2005. Le CA décide de donner cette organisation au club de Brienne.

Le Président est chargé de contacter les responsables de ce club pour finaliser les détails d'organisation pour le Jeudi 19 juin à partir de 19 heures (accueil 18h30).

Il est demandé à tous les responsables de commissions de faire leur rapport à insérer dans le dossier d'AG.

Le Comité souhaite proposer que les rencontres adultes ne commencent pas avant 18 h 30, sauf en cas d'accord entre les deux clubs concernés, et de privilégier le dimanche matin pour les équipes considérées par leur club comme "loisirs".

➤ **Inter-Comités :**

Aux Inter-comités, les filles terminent 3<sup>ème</sup> et ne sont pas qualifiées pour le tournoi final principal.

Les garçons qui terminent en tête de leur poule sont qualifiés pour le tournoi final Honneur à Bourges.

Félicitations à nos deux équipes pour leur excellent parcours cette année, ainsi qu'à leurs cadres.

➤ **Questions diverses**

Les statuts prévoient qu'en cas d'absence du Président, les fonctions du Président sont exercées provisoirement par un membre du Bureau Directeur, élu par le Conseil d'Administration : Frédérique CANRON, Vice-Présidente déléguée, est désignée pour assurer cet intérim si nécessaire.


La secrétaire est en arrêt depuis le mois d'avril ; le travail administratif s'en ressent et occasionne quelques retards. Il va falloir s'adapter.

Il est proposé et adopté l'embauche dans le cadre d'un Contrat Avenir d'Antonin Garcia pour l'aider à passer son BPJEPS dispensé au Centre Sportif par l'ESTAC et la participation de la Ligue.

Selon les disponibilités de la MdA, la remise des Challenges Fair-Play est prévue début juillet.

La réponse au courrier de Mme Cazenave a été faite par Cathy directement par téléphone.

La séance est levée à 21 h 45.

le Président,  
  
Gérard JAWORSKY